

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 18 février 1898

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 18 février 1898,
1898-02-18

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53071>

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation 1 p. (139r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 février 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Annonce l'envoi de deux chèques : l'un de 20,90 F à Fumouze frères, l'autre de 275,85 F à Louise Piret.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Coussinet-Piret](#)
- [Fumouze frères](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Nîmes 15 février 1896

14 rue Baudelaire

Messieurs Propriétaires
et Gérants de la Société
d'Art et Commerce de Nîmes,
Confirmer mon pli du 9^{me}
Janvier de réception de votre avis
(N° 426) et je vous informe
que j'envoie aujourd'hui
les deux chèques suivants
auquel je vous prie de
faire bon accueil :

- N° 96918 valeur 20^{fr}. 90 à
l'ordre de M. L. Lamondier
frères, Paris

- N° 96919 valeur 12^{fr}. 89 à
l'ordre de M. L. Lamondier

Ordre de la Manufacture
Père & Fils à Denizy pour
la somme de 50 francs qui me
tient dû jusqu'à présent
Tenu à payer, agir,
Le meurt, l'assurance
de toute ma considé-
ration à ce moment,
à cette date de
moralité par le Génie
succès Marie Godin.

Agreez je vous prie
Manifeste l'expression
de mes sentiments les
plus distingués

H. B. A. Godin